



Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1. Débitrice: **Circuit 2000 SA**, Rue Centrale 60, 2740 Moutier
2. Délai pour contester l'état de collocation:
10.11.2016 jusqu'au 30.11.2016
3. Délai pour contester l'inventaire:
10.11.2016 jusqu'au 20.11.2016
4. **Remarques:** Pendant la durée du dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'office soussigné une demande de cession à teneur de l'art. 260 LP, concernant les actions en responsabilité que ce dernier renonce à introduire.
Si pendant la durée du dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune action en contestation, elles seront considérées comme acceptées.
Les documents peuvent être consultés à l'office soussigné.

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
2740 Moutier

03143923

